



**GUIDE DE L'EQUIPIER
SAISONNIER
2026**

FRAISPERTUIS
PARC D'ATTRACTIONS *City*

Communication Responsable

Règles a respecter

Vous trouverez ci-dessous les numéros de téléphone à contacter pour communiquer avec vos responsables.

Avant cela, merci de prendre connaissance des règles suivantes, essentielles pour garantir le droit à la déconnexion et assurer le bon fonctionnement de notre organisation :

- Il est strictement interdit d'appeler ou de communiquer entre 20h00 et 7h59. Le repos de chacun doit être respecté, y compris celui des responsables.
- L'adresse e-mail recrutement@fcparc.fr ne doit en aucun cas être utilisée pour communiquer avec vos responsables.
- Les absences imprévues – qui sont exceptionnelles – doivent être signalées dès le matin, à partir de 8h, uniquement par téléphone, au numéro indiqué ci-dessous. Aucun e-mail, aucun SMS ne sera accepté pour déclarer une absence.
- En cas d'absence imprévue, aucun appel de tiers (parents, conjoint(e), frères/sœurs, etc.) ne sera pris en compte.

Numéro de téléphone

Attraction : 03.29.65.99.94

Restauration : 06.08.40.63.67

Boutique : 06.08.40.56.84

Old & Maquillage : 06.33.25.85.23

Guide de l'équipier



Sommaire

I- Avant d'arrivée au Parc

A- Tenue vestimentaire	3
B- Arrivée et parking	6

II- Une journée au Parc

A- Horaires de travail/planning	8
B- Pause et repas	9
C- Sourire et bienveillance	9
D- Sécurité	10
E- Incendie	10
F- Formation	11
G- Interdiction de fumer et/ou de vapoter	11
H- Alcool et produits stupéfiants	11
I- Téléphone portable	12
J- Caméra de surveillance	12
K- Harcèlement et violence sexiste ou sexuelle	12

III- Le fonctionnement du Parc

A- Le poste de Premiers Secours	13
B- Enfant Perdu	13
C- Zone Fumeur	15
D- Baby Switch	16
E- Toilettes et Equipement Bébé	16
F- Les personnes en situation de handicap : P.S.H	17
G- Les chiens à Fraispertuis	18
H- Fermeture du Parc	18

Bonjour et bienvenue dans l'équipe de Fraispertuis-City !

Ce guide de l'équipier te permet de connaître l'ensemble des règles et habitudes du parc. Nous te recommandons de le garder avec toi tout au long de ton expérience professionnelle à nos côtés.

Ces règles de bon fonctionnement sont les fondamentaux pour que nous puissions travailler ensemble et permettre à nos visiteurs de passer un agréable moment en toute sécurité. Encore une fois, bienvenue à Fraispertuis-City !

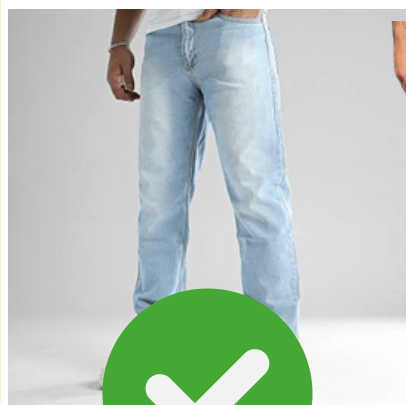
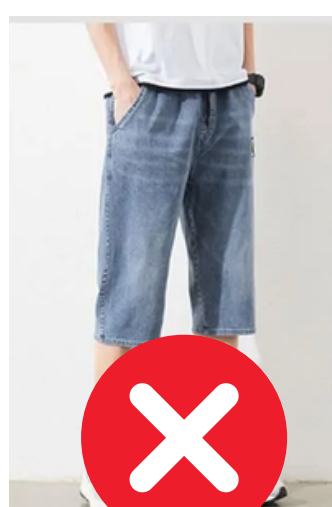


I- Avant l'arrivée au Parc

A- Tenue vestimentaire

De votre présentation dépend la qualité de votre contact avec le visiteur : votre tenue doit être et rester irréprochable (propreté du corps, des habits, des ongles, des cheveux...).

Afin de pouvoir avoir une immersion dans le monde des cow-boys, il vous est demandé de venir avec un pantalon jeans bleu classique (pas de super baggy, sans trous, délavage ou pantacourt, ...). Le reste étant fourni par le parc. Votre tenue dépendra du poste où vous serez affecté.



**IMPORTANT!**

COULEUR DU JEAN

Bleu uniquement
(et pas de pantalon
en toile)

Chaque jour, vous disposerez de vestiaires avec des casiers nous vous demandons donc de venir muni de cadenas (30-40mn). Chaque soir votre cadenas doit être enlevé du casier. Étant dans l'obligation d'optimiser le nombre de casiers et donc de ne pas laisser des casiers non utilisés certains jours, tous les cadenas non enlevés seront coupés systématiquement chaque soir sans remboursement possible.

Les vestiaires restent ouverts toute la journée (ne pas y laisser d'objets de valeur). La direction décline toutes responsabilités en cas de vol ou pertes d'objets.

Le seul lieu pour s'habiller et se déshabiller sont les vestiaires.



I- Avant l'arrivée au Parc

Pour les jours de froid, Fraisvertuis-City met à votre disposition des blousons et/ou k-ways, mais il est également conseillé de prévoir des pulls chauds (sans capuches), des gants et des écharpes noirs uniquement. Lorsque vous portez un k-way, s'il ne pleut pas, veiller à bien rentrer la capuche à l'intérieur de sa poche.



Pour des raisons de sécurité, l'écharpe ne doit pas pendre, mais être rentrée dans le k-way ou blouson.



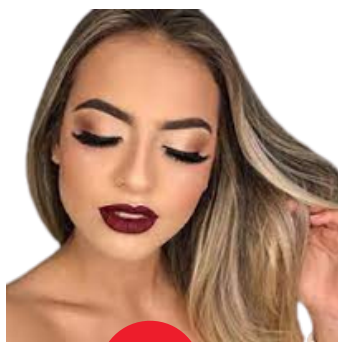
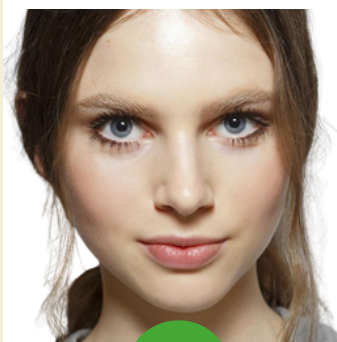
Pour les jours de grand soleil, prévoyez de la crème solaire, casquettes ou visières pourront vous être prêtées sur simple demande. Le port du badge est obligatoire (sauf en cuisine). Seul le couvre-chef à l'effigie du parc pourra être porté. Il suffit d'en demander à vos responsables. Les lunettes de soleil ne sont pas autorisées sur le poste de travail (sauf autorisation du responsable).

Les chaussures ou baskets doivent être propres, fermées et adéquates à la marche.

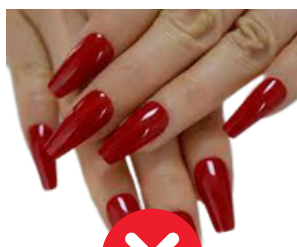


I- Avant l'arrivée au Parc

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, certaines restrictions seront appliquées selon le poste confié. Le maquillage doit rester discret. Les cheveux longs doivent être liés (visage bien dégagé), les cheveux mi-longs doivent être tenus (bandeau ou pince).



La sécurité est essentielle au parc, tant pour le visiteur que pour vous-mêmes... Aussi, il vous est demandé de ne pas venir avec des ongles trop longs (risques de blessure visiteurs et risques de retournement d'ongles à certains postes). De plus pour des raisons d'hygiène, certains postes requièrent des exigences particulières.



Restauration
Kiosque

Attraction
Boutique
Maquillage

Tatouages et piercings doivent rester dans la limite du raisonnable.

En cas d'hésitation sur votre maquillage ou vos accessoires, demander l'avis à un responsable. Vous vous engagez à garder le même « look » pendant toute la durée de votre contrat (pas de transformation radicale).

À noter que chaque poste fait l'objet d'un aménagement spécifique et que seul votre responsable sera à même de statuer et de déroger à certaines règles.



I- Avant l'arrivée au Parc

B- Arrivée et parking

Pour accéder au parking réservé aux salariés, situé à côté du transformateur électrique, vous devrez vous approcher de la barrière qui s'ouvrira automatiquement.

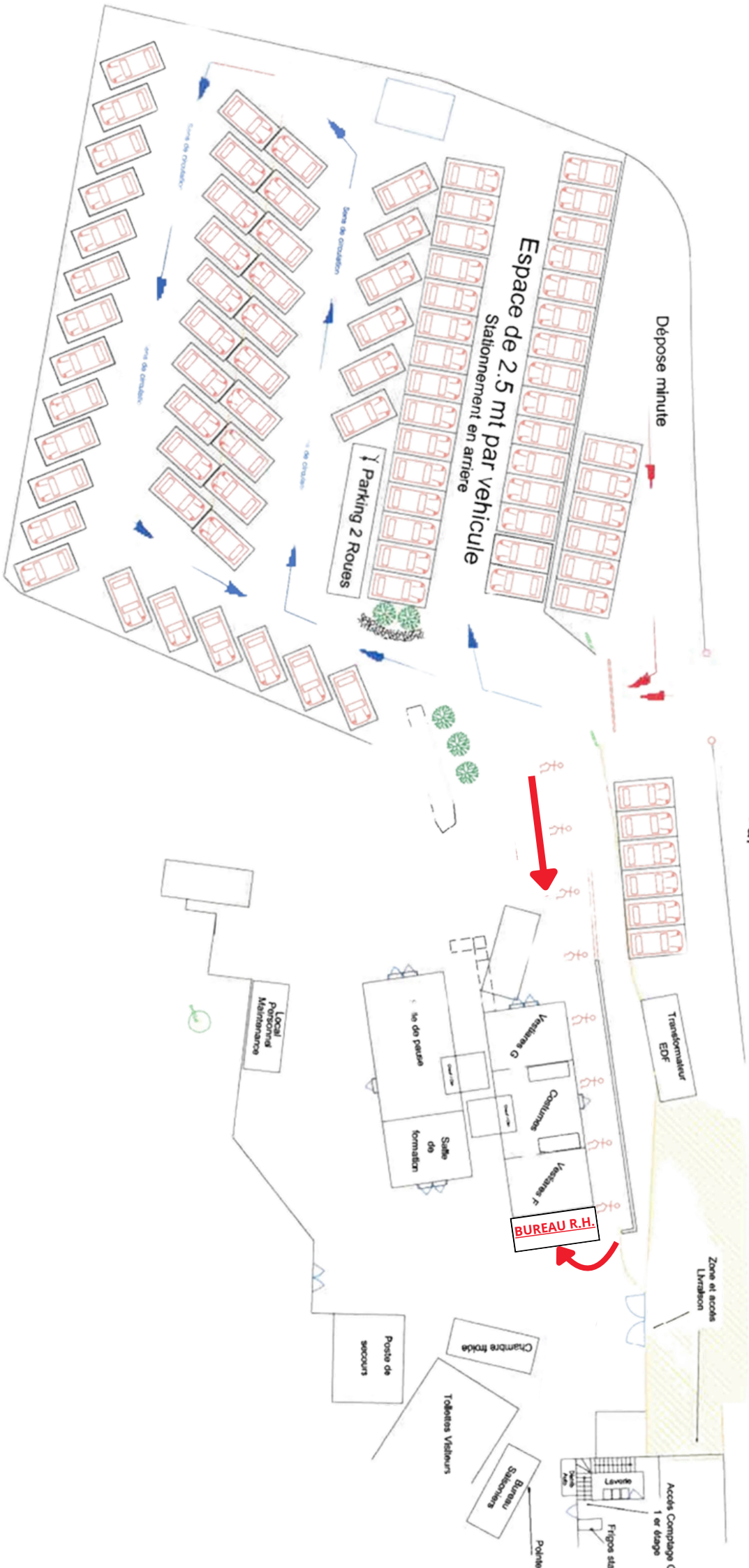


Ce parking vous permet de garer votre véhicule, scooter, vélo ou même trottinette. Les places de parking qui vous sont réservées doivent être optimisées, c'est pourquoi il vous est demandé de serrer les voitures au maximum et il vous est fortement conseillé de garer votre voiture en marche arrière sur le parking supérieur et en épis parking inférieur.

Pour votre premier jour : Entrez par le parking du personnel et suivre le fléchage jusqu'au Bureau des Ressources Humaines et précisez dans quel service vous êtes affecté. (restauration, attractions, boutique, ...).

Afin de préparer au mieux notre futur bâtiment logistique, nos installations seront un peu sommaires cette saison encore d'où les modules militaires. Nous nous excusons pour ces désagréments, mais sachez que ces modules seront chauffés et climatisés.

Barrière + Portail Actionnés par détecteur



II- Une journée au Parc

A- Horaires de travail/planning

Vos heures de travail sont comptabilisées par une pointeuse. Pour cela un tag vous sera remis à la signature du contrat. Après avoir franchi les portes de l'établissement, vous devrez consulter le planning, vous changez et être à votre poste à l'heure convenue. Vous devez pointer à l'aide de votre tag :

- Après vous être habillé, prêt pour le début de votre journée
- Au début de la pause repas
- A la fin de la pause repas, prêt pour reprendre la journée
- A la fin de votre poste et avant votre déshabillage.

Sachez que le temps d'habillage et de déshabillage est rémunéré tous les jours.

Avant de sortir définitivement du parc après votre journée de travail, n'oubliez pas de vous renseigner sur le jour et l'heure auxquels vous devez revenir travailler auprès de votre responsable. Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas discuter et rester sur les parkings à la fin de votre poste.

Sans transition, les salaires sont réglés par virement bancaire vers le 6 de chaque mois.

Les fiches de paie sont envoyées dans votre coffre-fort virtuel où elles seront stockées tout au long de votre carrière professionnelle. Si vous possédez déjà un coffre d'un précédent emploi, merci d'en informer votre responsable.

Vous ne devez ni sortir de l'établissement (y compris les parkings) ni participer aux activités du parc en tenue de travail.

B- Fin de journée

À la fin de votre journée de travail, il est strictement interdit de revenir dans le parc.

Une fois que vous avez pointé et récupéré vos affaires au vestiaire, vous devez quitter rapidement FRAISPERTUIS-CITY.

Il est également interdit de rester sur les parkings pour discuter.

II- Une journée au Parc

B- Pause et repas



Une salle de pause est réservée aux équiéiers et nous vous demandons de bien vouloir laisser la salle aussi propre que vous la trouverez à votre arrivée.

À noter qu'un distributeur à café et distributeur de confiseries, sandwiches est à votre disposition à prix coûtants. À noter également que sur présentation de votre tag, vous pourrez bénéficier d'une remise de 20 % dans tous les restaurants ou boutiques souvenirs **uniquement les jours de travail**

En cours de journée, vous serez remplacé pour votre pause : elle sera de 30 min. Veuillez à respecter cette durée. Elle sera effectuée, en général entre 12h et 16h selon l'affluence du jour. **Votre pause ne pourra être prise en dehors du coin pause prévu à cet effet.**

Une fois en place, vous ne devez plus quitter votre poste (Se servir de l'interphone pour un remplacement d'urgence). Chaque poste est équipé d'un interphone qui s'utilise comme un téléphone. Votre responsable sera en charge de vous former.

C- Sourire et bienveillance

Vous représentez l'image du parc alors, n'oubliez jamais d'accompagner nos visiteurs de votre sourire. Vous allez travailler en équipe et être en contact permanent avec un grand nombre de personnes. Par respect et courtoisie envers elles, vous devez en toutes circonstances et quels que soient vos états d'âme, être aimables et souriants. Le chewing-gum doit être mâché discrètement.

L'accueil de nos visiteurs est très important : il faut adopter une attitude de communication et d'écoute. N'oubliez pas les mots clefs qui vous aideront à faire passer les consignes :

- « Bonjour »
- « Excusez moi »
- « s'il vous plaît »
- « Merci »
- « Bon appétit ».



Ne vous permettez aucune familiarité avec les visiteurs.

Même si vous connaissez personnellement des visiteurs dans le parc, pendant vos horaires de travail, vous représentez l'image du parc il vous est donc demandé de ne pas faire la bise ni d'accolades en tenue de travail.

Être agréable avec les visiteurs est important mais l'être avec ses collègues l'est tout autant. Soyez respectueux avec tous et quel que soit le poste occupé.

Un bonjour et un sourire sont contagieux. 😊



II- Une journée au Parc

D- Sécurité

Quand vous êtes sur votre poste de travail, il vous est demandé d'être **vigilant** et **attentif** et de donner priorité aux visiteurs, à leur **sécurité**, à celle de vos collègues, et à la vôtre bien sûr.

En fonction du poste qui vous est alloué, votre surveillance doit être accrue notamment quand votre poste dispose de caméras et demande plus d'attention...

N'oubliez jamais que la sécurité est importante, ne vous laissez jamais distraire par vos collègues employés ou par les visiteurs et respecter les protocoles de sécurité à la lettre. Les sacs, écouteurs, livres, etc... ne sont pas autorisés sur le poste de travail.

Face à un visiteur mécontent, restez aimable, patient, correct et calme. Montrez lui que vous êtes à son écoute, concerné par son problème, attentif à ses explications et que vous allez essayer si possible de trouver une solution ou en informer la direction. Un conseil face à une personne énervée la meilleure approche est le calme et la politesse.

De même, il est nécessaire de savoir garder son sang froid lors d'accident ou incident (prévenir immédiatement un responsable) ou lorsqu'un enfant a perdu ses parents (le signaler par interphone).

Notre objectif premier est la satisfaction de notre clientèle et sa sécurité, vous devez donc être toujours disponible et capable de renseigner toute personne à propos du parc (toilettes, téléphone, poste de secours ...).

E- Incendie



En cas d'incendie ou d'odeur de chaud ou brûlé, appeler si possible par interphone immédiatement.

Sachez que vous disposez d'un extincteur qu'il convient d'utiliser à bon escient. Lors de votre validation, la procédure complète vous sera expliquée. Attention, un extincteur percuté (dégoupillé) est un extincteur hors service !



II- Une journée au Parc

F- Formation

A votre arrivée le premier jour et quel que soit le poste où vous serez affecté (attractions, caisse, restauration, boutiques...) une formation spécifique vous sera donnée. Elle vous permettra de connaître les procédures de fonctionnement et les règles de sécurité à connaître et respecter. Vous assurerez, le bon fonctionnement de votre poste. Soyez donc vigilant !

C'est en grande partie de vous que dépend la sécurité de nos clients, de vos collègues et bien sûr la vôtre. Respectez et sachez faire respecter poliment les consignes de sécurité. Soyez attentif à tout incident ou accident susceptible de se produire. Évitez tout ce qui pourrait atteindre à votre disponibilité ou troubler votre vigilance (discussion avec vos collègues ou vos amis).

En cas de problème ou de panne, signalez-le au plus vite à l'interphone. N'oubliez en aucun cas de rassurer nos visiteurs, et de présenter vos excuses à ceux-ci afin d'éviter tout mouvement de panique et toutes réclamations.

G- Interdiction de fumer et/ou de vapoter

Conformément à la réglementation en vigueur il est strictement interdit de fumer ou de vapoter sur l'ensemble du parc, dans les locaux ou en salle de pause.

Un espace vous est réservé près de la salle de pause pour les saisonniers fumeurs.

Les cigarettes, briquets, cigarettes électroniques, ... doivent rester au casier, il n'est pas autorisé de les porter sur soi pendant les horaires de travail.



H- Alcool et produits stupéfiants

Conformément à la législation en vigueur et pour la sécurité de tous, il est strictement interdit de consommer ou de venir sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants sur son lieu de travail. Pour information, des contrôles peuvent être réalisés dans le cadre de dépistage collectif ou lors d'un dépistage individuel lors de suspicion.

II- Une journée au Parc

I- Téléphone portable

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, le portable n'est pas autorisé pendant vos horaires de travail. Laissez votre téléphone et autre appareil connecté dans votre casier, vous pourrez les récupérer lors de votre pause. Toutes utilisations du téléphone portable ou autre appareil connecté sera systématique synonyme de sanction disciplinaire.



J- Caméra de surveillance

Pour des raisons de sécurité, certains postes sont placés sous caméras de surveillance. Pour tout cas de vol (alimentaire ou matériel), encaissement de partie de jeu sur les stands munis de monnayeur, billet non flashé au contrôle d'accès, non-exécution d'un ordre donné par un responsable, violence verbale ou physique, utilisation du téléphone portable ou de la montre connectée, l'article 14 du règlement intérieur, sera appliqué.

Tout délit commis dans l'enceinte du parc sera passible de sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au renvoi. Le parc se réserve le droit de poursuites judiciaires en cas de faute lui portant préjudice.

K- Harcèlement et violence sexiste ou sexuelle

Notre parc est fermement engagé à créer un environnement de travail sûr et respectueux pour tous nos employés. Toute forme de harcèlement, de sexisme et de violence sexuelle est strictement interdite. Nous encourageons tous nos employés à signaler tout comportement inapproprié ou toute situation préoccupante. Toutes les plaintes seront traitées de manière confidentielle et avec sérieux, et des mesures appropriées seront prises pour garantir que notre lieu de travail demeure un espace de respect et d'inclusion pour chacun.

Numéro à contacter : 03.29.65.99.90

En cas d'urgence : 06.07.23.69.10

(Demander le service Ressources Humaines)



Réseau Sociaux & Téléphone

Obligation de confidentialité

Conformément à votre contrat de travail et à la législation française, il est strictement interdit de communiquer des informations relatives à l'entreprise, que ce soit :

- Sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, TikTok, etc.)
- Par tout autre moyen (conversation, email, forums, etc.).

Cette obligation s'applique pendant toute la durée de votre contrat **et se poursuit après sa rupture.**

Article 226-13 du Code Pénal : Sanction Pénale pouvant aller jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende

Interdiction d'utilisation du téléphone portable

Comme indiqué dans le Guide de l'équipier, l'usage du téléphone portable est interdit dans l'enceinte du parc pour des raisons de :

- Sécurité (prévention des accidents)
- Confidentialité (protection des données et des visiteurs ainsi que des salariés)

Par conséquent :

- Aucune photo, vidéo ou enregistrement ne peut être réalisé pendant le temps de travail.

Tout autre appareil connecté (tablette, montre connectée, caméra, etc.) est également strictement interdit dans l'enceinte du parc, conformément aux mêmes règles de sécurité et de confidentialité.

Sanctions encourues

En cas de non-respect :

- Sanctions disciplinaires (avertissement, mise à pied, licenciement)
- Sanctions pénales :
- 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende (article 226-13 du Code pénal)

III- Le fonctionnement du Parc

A- Le poste de Premiers Secours



Un service de premiers secours est accessible en permanence dans le parc. À noter que nous ne sommes pas habilités à administrer de médicaments ou à donner d'avis médicaux. Des défibrillateurs automatiques sont disponibles sur la gare de la Ronde des rondins (en face de Timber Drop) et au poste de premiers secours.

Si vous voyez une personne en situation de détresse, appelez à l'interphone en précisant où se situe le visiteur malade. Le service des secours se rendra sur place si c'est utile mais si la personne atteinte est capable de se rendre au poste de secours (égratignures, piquûre d'insecte, etc...). Conviez là à s'y rendre, le poste de secours se situant au pied du cactus.

En cas d'incident ou de panne appelez à l'interphone :

- **Parlez clairement sans crier** (même dans la panique). Une bonne info est une info claire et succincte, que vous pourrez répéter si vous pensez que votre interlocuteur n'a pas compris. Rien ne sert de crier, parlez calmement. L'interphone sert à informer d'une situation précise (objet de valeur trouvé, panne de l'attraction, envie d'aller aux toilettes, problèmes visiteurs...). La personne qui reçoit votre appel doit savoir qui déclencher : en effet, pour une panne technique ce sera un technicien, un problème visiteur ou un objet trouvé, ce sera un superviseur, pour un malaise, ce sera le service Premiers secours,...
- N'oubliez jamais que plus vous donnez **une info claire**, meilleur sera le traitement rapide de votre appel.



B- Enfant Perdu

Il n'est pas rare qu'un enfant perde son groupe ou ses parents. Si l'enfant n'est pas en situation de panique et déjà assez grand, conseillez lui de se rendre à l'endroit où il était avec ses parents. Si par contre, il est en détresse, gardez le près de vous (en veillant à sa sécurité) et appelez à l'interphone et précisez le pourquoi. Un superviseur viendra chercher l'enfant. Dès qu'un enfant égaré est repéré, il doit être pris en charge par nos soins. Il n'est jamais laissé seul, l'équipe de Fraispertuis-City doit s'engager à rester avec lui jusqu'aux retrouvailles. Aux parents avertis, n'hésitez pas à leur conseiller de se rendre aux entrées du parc. Des bracelets sont donnés gratuitement où ils pourront noter un numéro de téléphone.

III- Le fonctionnement du Parc



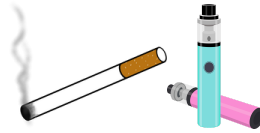
➤ Exemple des appels avec votre interphone :

- Je suis à la Ronde des Rondins, un visiteur a perdu un objet sur le parcours, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci
- ▪ Je suis au Cactus, j'ai dû faire un arrêt de l'attraction, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci
- ▪ Je suis au stand de la Grange, une personne vient de faire un malaise entre mon stand et la tornade, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci
- ▪ Je suis au Flum, je vois des visiteurs qui doublent dans la file d'attente, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci
- ▪ Je suis au Grand Canyon, il y a eu un échange de sac, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci
- ▪ Je suis à la rivière castors, il y a un visiteur mécontent, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci
- ▪ Je suis au Ranitas, mon attraction ne démarre pas, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci
- ▪ Je suis au Bateau Pirate, une personne a été malade, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci
- ▪ Je suis au Stand de Tir, des visiteurs sont en train de s'énerver sérieusement, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un rapidement ? Merci
- ▪ Je suis au stand maquillage, il y a un enfant qui cherche ses parents, pouvez-vous m'envoyer quelqu'un ? Merci



III- Le fonctionnement du Parc

C- Zone Fumeur



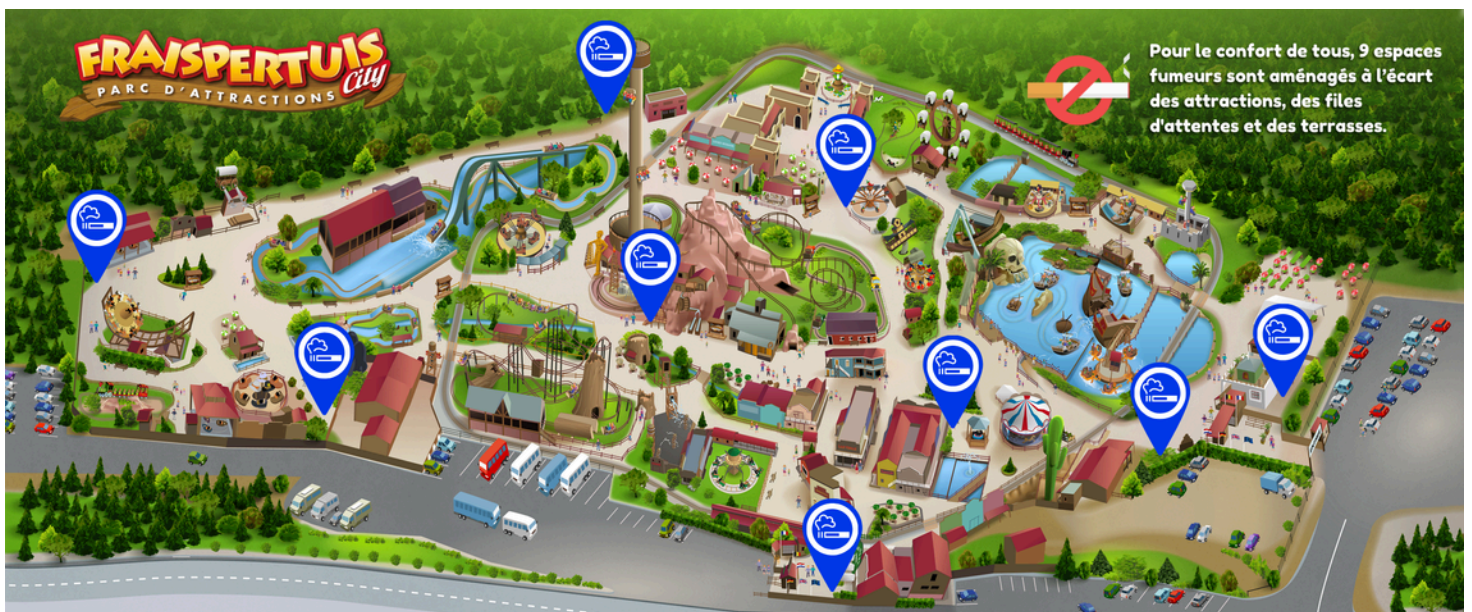
Le parc est non-fumeur pour le confort de tous nos visiteurs. Il est à présent demandé aux fumeurs d'utiliser les espaces aménagés pour eux (9 zones réparties sur le parc), situées à l'écart des attractions, des files d'attentes et des terrasses.

Ces zones sont facilement identifiables :



Si vous êtes amené à voir des personnes qui fument dans les files d'attentes ou allées, interpelez-les gentiment et calmement en leur rappelant qu'il existe 9 zones fumeurs. (voir plan ci-dessous).

Si des visiteurs vous demandent où acheter des cigarettes, un seul endroit : l'Arizona Pizza.



III- Le fonctionnement du Parc

D- Baby Switch

Le système Baby Switch a été mis en place pour permettre à des parents de faire une attraction l'un après l'autre, sans refaire la file d'attente, pendant que l'autre garde un enfant ou bébé trop petit pour monter sur l'attraction. Mode d'emploi :

- Le premier fait la file d'attente seul pendant que le second attend dehors avec bébé/enfant.
- Il embarque pour l'attraction
- A la sortie, il récupère le ticket Baby Switch
- Il le transmet au deuxième et garde à son tour les enfants
- Le second se présente directement à la sortie de l'attraction ou à la file d'attente pour personne seule.
- Il embarque sans attendre pour l'attraction C'est un système vraiment sympa, qui permet aux parents de profiter des attractions à sensations .

E- Toilettes et Equipement Bébé



Une des demandes les plus fréquentes : les toilettes ! Sachez renseigner les visiteurs. Tous nos sanitaires sont équipés d'un espace pour changer bébé (voir plan ci-dessous). et, tous les restaurants sont aussi équipés de micro-ondes pour chauffer les nourritures des bébés.

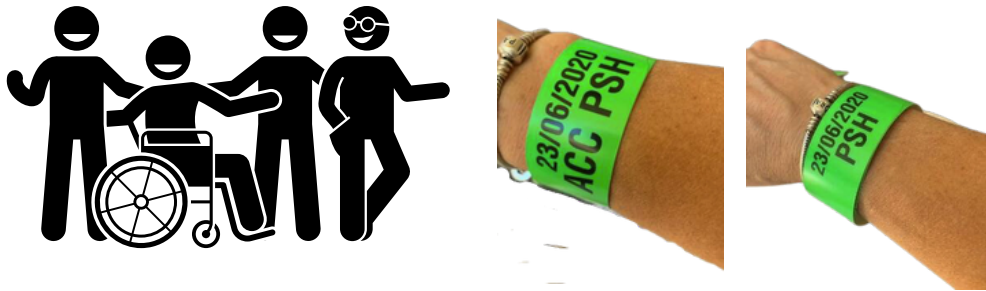


III- Le fonctionnement du Parc

F- Les personnes en situation de handicap : P.S.H

Vous pouvez être amenés à voir des visiteurs en possession de bracelets au poignet. Ils sont donnés aux caisses d'entrées.

Si une personne munie d'un bracelets prioritaire se présente à votre attraction, elle est prioritaire (bracelet mentionnant PSH) et peut être accompagnée de 1 ou plusieurs personnes dits « accompagnant » (bracelet ACC PSH).



Le nombre d'accompagnateur(s) autorisé(s) est défini en caisse d'entrée et les bracelets font foi. Si la personne invalide ne souhaite pas monter sur l'attraction, les accompagnateurs (ACC PSH) ne pourront pas prétendre à la priorité. Ils devront emprunter la file d'attente classique.

Un nombre maximum de personnes à mobilité réduite pouvant visiter les attractions simultanément est en vigueur pour toutes les attractions. Ce n'est pas parce que les visiteurs possèdent un bracelet prioritaire qu'ils sont prioritaires immédiatement. D'ailleurs quand plusieurs personnes PSH se présentent, essayez d'alterner et mélanger PSH et visiteurs classiques.

Certaines embarcations nécessitent plus de temps pour installer les personnes, il faut savoir adapter la situation en fonction du chargement,... Sachez que l'accompagnateur doit être majeur et assurer pleinement son rôle, maintenir et assister physiquement la personne en situation de handicap. Il est d'ailleurs obligatoire que la personne en situation de handicap puisse s'asseoir et se tenir en toute sécurité durant le trajet.

Il relève de la personne « ACC PSH » d'aider physiquement les personnes invalides. Si vous constatez que les bracelets « PSH » ou « ACC PSH » ont été déchirés, ou sont utilisés de manière frauduleuse, le signaler discrètement par interphone.

En présence d'une personne handicapée, voici quelques conseils généraux à adopter à tous les types de handicap :

- **Montrez vous disponible**, à l'écoute et faire preuve de patience
- Ne dévisagez pas la personne, **soyez naturel**
- **Considérez la personne handicapée comme un visiteur ordinaire** ; adressez vous à elle directement et non à son accompagnateur, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.

Il ne vous est en aucun permis de porter un jugement sur une personne handicapée car parfois le handicap n'est pas visible.

Soyez vigilant, et assurez-vous surtout pour les personnes avec une déficience visuelle que l'accompagnateur a bien conscience du danger. Veiller, d'une manière générale, à ce que la personne déficiente ne reste pas à proximité d'un danger quelconque (passage à niveau, fosse, plan d'eau, etc...). **Aider c'est aussi anticiper !**

III- Le fonctionnement du Parc

G - Les chiens à Fraispertuis



Les chiens sont acceptés dans l'enceinte du parc toutefois il est strictement interdit d'introduire dans le parc des chiens de 1ère catégorie (chiens d'attaque). Ceux de 2ème catégorie (chiens de garde et de défense) devront être muselés et toujours tenus en laisse. Ils doivent cependant ne représenter aucune gêne pour les autres visiteurs.

Nous rappelons que **l'accès aux attractions leur est strictement interdit** (à l'exception de L'express). Les propriétaires sont conviés à ramasser les déjections canines à l'aide de sacs mis à leur disposition aux entrées du parc. Un bar à toutou est mis à disposition sur la terrasse du Saloon face au Candy Corner. Nous rappelons également qu'il n'est pas tolérable de laisser les chiens dans les voitures, mêmes vitres ouvertes.



H- Fermeture du Parc



Si vous êtes affecté à une attraction, le ménage ne pourra pas être effectué avant l'heure de fermeture et ce, même si peu de visiteurs sont présents dans le parc. La fermeture des restaurants, boutiques et jeux d'adresse aura lieu en dernier sous le contrôle de votre superviseur. Selon l'affluence, les horaires pourront être prolongés. Vous en serez informés en cours de journée.

La fermeture de la chaîne de la file d'attente se fera à l'heure qui vous sera communiquée dans la journée ou selon notre calendrier à défaut. **À la fermeture du parc uniquement (pas de balayage à la vue de nos visiteurs)** un nettoyage complet de votre poste de travail devra être effectué. Si vous trouvez des objets oubliés par les visiteurs, ramenez-les au bureau le soir.

Pour être efficace, un bon employé doit connaître parfaitement son poste de travail et son utilisation. Un guide de rappel est disponible d'ailleurs sur chaque attraction et nous ne saurons vous conseiller de le lire quand vous n'avez pas de visiteurs.

Avant l'ouverture du parc, si votre poste (attraction, file d'attente, bord de l'attraction, terrasses...) n'est pas entièrement propre (mouillé, recouvert de feuilles,...), vous devez le nettoyer avant d'accueillir les premiers visiteurs. Il en va de même tout au long de la journée.

La satisfaction de nos visiteurs est notre priorité et les retours via les réseaux sociaux sont chaque saison très satisfaisants alors continuons ensemble à entretenir cette belle image

Top

août 2025

Une très belle découverte avec une première visite dans ce magnifique parc.
Il y en a pour tous le monde, enfants, ados, adultes... un personnel souriant, sympathique et accueillant.
Un parc hyper propre !
Je recommande.

août 2024 • En famille

Agréablement surprise par la qualité des services, la politesse des intervenants, la propreté du parc, son organisation, et par la diversité des attractions proposées, également de grande qualité. Journée très agréable et amusante nous donnant l'envie de revenir dans cette ambiance bon enfant

Très belle journée

juil. 2025

Parc très bien, nous avons passé une très bonne journée en famille, il y a des attractions pour tout le monde...
Très peu d'attente et le personnel à chaque attraction est très aimable et professionnels...
Parc très propre et nombreuses tables pour les pique-nique.

Bravo 🍌 🍌

Juste...bravo et merci :)

août 2024 • En famille

Nous découvrons le parc en 2022. Nous débarquons avec nos 3 enfants, 13 ans, 6 ans et 18 mois, nous sommes séduits par la thématique du parc, les attractions pour tous âges et la gentillesse des employés et la propreté.

100% génial !

juil. 2024 • En famille

Parc super beau, la décoration incroyable. Le parc est super propre. Les employés sont tous souriants et sympas. Il y a des attractions pour tous les goûts. Franchement c'était génial. Merci.

juil. 2025

Super parc. Beaucoup d'attraction à sensations, le personnel est très sympa et souriant, nous avons adoré ! Je recommande !

Une très belle journée avec nos 5 petits enfants

juil. 2025

Le parc est toujours aussi agréable, tous les jeunes qui y travaillent sont charmants, très aimables.
Le parc est propre, bien adapté pour les familles, : de nombreux endroits pour le pique-nique, toilettes très propres.
Et bien sûr, les attractions au top, il y en a pour tous les âges.

Tout était fluide, bien structuré, bien pensé.

Les manèges étaient très variés.

Les allées du parc étaient propres.

Les décors et manèges étaient beaux.

L'ambiance y était familiale et très agréable.

Les allées étaient aérées. On respire !!

Les saisonniers étaient très agréables et courtois.

FRAISPERTUIS
City
PARC D'ATTRACTIONS